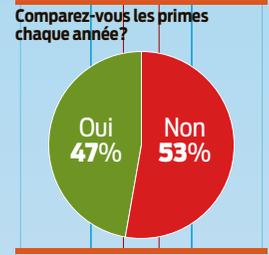


UNE PRIME À L'IMMOBILISME

ASSURANCE-MALADIE Selon notre sondage, des parlementaires ne comparent pas leurs primes et certains n'ont même jamais changé de caisse.

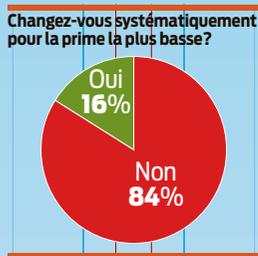
Un peu moins d'un tiers des parlementaires romands à Berne ont répondu à notre questionnaire. Les résultats ne sont pas forcément représentatifs ni scientifiques. Et pourtant ils en disent long sur les paradoxes de notre système d'assurance-maladie. «C'est un bon reflet de ce qui se passe au niveau de la population», confirme Joy Demeulemeester, responsable de la politique de la santé à la Fédération romande des consommateurs (FRC). Un récent sondage a montré que 30% des Suisses n'ont jamais changé de caisse depuis l'introduction de l'assurance obligatoire en 1996.

A droite, on le justifie par la fidélité à sa caisse. «C'est mignon, sourit Joy Demeulemeester. Mais le modèle voulu par le législateur, c'est-à-dire les parlementaires, repose sur la concurrence. Si on ne le fait pas jouer, le système n'a plus de sens.»



● **Plus de la moitié des sondés ne comparent pas systématiquement les primes.** «Là encore, le principe de la concurrence n'est pas appliqué. Est-ce par méconnaissance du

système, par paresse?» Certains parlementaires avouent ne pas toujours trouver le temps d'entreprendre les démarches, comme beaucoup de gens. Les élus qui n'ont jamais changé de caisse ne sont pas près de le faire puisqu'ils ne comparent jamais. Ils en paient le prix fort car c'est parmi eux que l'on trouve les plus fortes augmentations de primes pour 2017 (jusqu'à 33 fr. 70 par mois). Fidèles à leur credo de la libre concurrence, tous les PLR comparent. Ainsi que Michaël Buffat, qui détonne dans son parti, puisqu'il a déjà changé au moins trois fois de caisse.

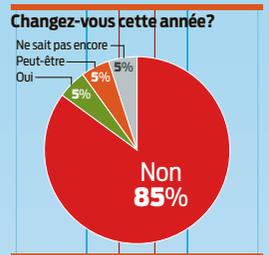


● **Une économie seule n'est pas un critère suffisant pour bouger.** «Il faut que l'écart de primes soit suffisant pour justifier une démarche administrative», dit Yannick Buttet. Mathias Reynard y renonce aussi si ça le force à changer de médecin. Isabelle Moret, elle, se méfie des caisses «trop petites pour absorber trop de nouveaux assurés». «C'est juste, le prix ne fait pas tout, confirme Joy Demeulemeester. Il ne faut pas que, pour obtenir une prime plus basse, vous preniez un modèle différent, qui vous pénalisera si vous n'en respectez pas

les conditions. L'idéal serait que toutes les caisses proposent les mêmes prestations et ne se différencient que par leur service et leur prix. Ce n'est hélas pas le cas.»

A droite, on argumente que le changement entraîne des coûts administratifs qui font grimper ceux de la santé. «Oui, mais ne pas changer les plus fortes augmentations de primes par la concurrence», selon la FRC.

Liliane Maury Pasquier choisit uniquement des caisses pratiquant le tiers payant dans les pharmacies (l'assuré ne paie pas ses médicaments tout de suite). «C'est surtout précieux pour ceux qui ont peu de moyens, dit la FRC. Avec le risque de ne pas être attentif aux prix des médicaments que l'on prend car on ne voit pas passer les factures.»



● **Lisa Mazzone est la seule à annoncer changer de caisse en 2017.** Elle va économiser 50 francs par mois avec la même franchise, soit 600 fr. par an. «Ce faible taux de changement s'explique aussi par le fait que le peloton de caisses les moins chères reste relativement stable. Mais gagner même 10 francs par mois, pour certains, cela compte dans leur budget»,

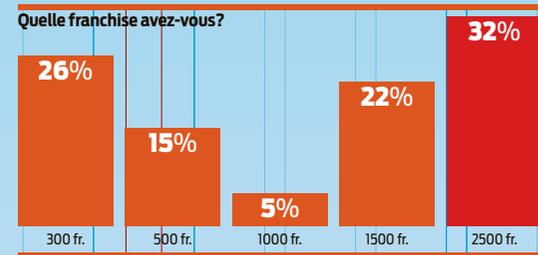
Avez-vous déjà changé de caisse maladie?

NON JAMAIS: 37%

OUI: 63%



MÉTHODE Questionnaire envoyé aux soixante-deux parlementaires romands. Vingt et un ont répondu (dont deux PLR, pour décliner). Mais aucun Neuchâtelois ni administrateur de caisse maladie.



souligne Joy Demeulemeester. Difficile, en revanche, de comprendre l'argument avancé par Alice Glauser, qui dit ne pas avoir intérêt à changer maintenant car elle approche de la retraite. Si elle parle des complémentaires, d'accord, mais pour l'assurance de base, ça n'a aucune influence. C'est l'un des rares avantages de ce système.

● **Comme les Suisses, les parlementaires optent en majorité pour la franchise la plus basse ou la plus haute.** Ce qui est conseillé. Car les intermédiaires ne se justifient pas économiquement. Pourtant, de nombreux élus ont choisi celles-ci.

● **MICHEL PRALONG**
michel.pralong@lematin.ch

LIRE L'ÉDITO EN PAGE 4

Changer intelligemment

RÉSILIATION La lettre doit parvenir à votre caisse jusqu'au **30 novembre**. Mieux vaut l'envoyer la semaine prochaine. La FRC conseille le recommandé, aussi pour l'affiliation à la nouvelle, qui doit se faire parallèlement. Pour évaluer les primes, l'idéal est le site de la Confédération (www.priminfo.ch), d'autres touchent des commissions des assureurs.

MODÈLE Il faut trouver celui qui vous convient. Si vous optez pour le réseau de soins par exemple, vérifiez qu'il en existe un dans votre région. Pareil pour les pharmacies avec lesquelles les caisses travaillent. Votre médecin habituel peut aussi ne pas être dans la liste

d'une caisse. Toujours bien lire les conditions générales.

FRANCHISE Si vous êtes rarement malade, vous prendrez la plus haute à 2500 fr. Sinon, la plus basse à 300 fr. Les intermédiaires ont, économiquement, peu d'effet mais peuvent atténuer le risque en cas de pépin. Un conseil pour parer aux imprévus: mettre de côté ce que l'on gagne sur les primes grâce à une franchise haute. La FRC propose une évaluation complète de toutes les caisses (www.frc.ch/primes).

ATTENTION Changer d'assurance complémentaire est un processus totalement différent. Se renseigner avant. ●



«Si l'on ne fait pas jouer la concurrence, le système n'a pas de sens»
Joy Demeulemeester, responsable politique santé à la FRC

Photos: Gaetan Bally/Keystone